

# FORMATION MOTO 125

***Cette formation est obligatoire pour toutes les personnes ayant obtenues leur permis B à partir du 01/03/1980.***

## La formation comprenant obligatoirement :

- 2 heures de code
- 5 heures de conduite

## Pièces nécessaires pour une inscription :

Photocopie du permis de conduire  
1 photo d'identité

# 240 €

Tarifs réactualisés le 01/01/2026

**Qualiopi**   
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
La certification qualité a été délivrée au  
titre de la catégorie d'action suivante :  
Action de formation